

EMALITA



LUNDI 2 JANVIER 191

ABONNEMENTS

RÉDACTION ET ADMINISTRATION ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ROUBAIX TOURGOING

ANNONCES Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

AVIS

Nos Bureaux et nos Ateliers étant fermés à l'occasion des Fêtes du Nouvel An, notre journal ne paraîtra pas demain, deux janvier.

NOS VŒUX

A tous nos amis, à tous nos lecteurs, à tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, nous soutien-nent et nous aident dans notre œuvre si pénible parfois, d'instruction démocratique et de progrès social, nous adressons nos vœux les plus cordiaux et les plus fraternels de bonne et heureuse année.

La Journée d'Hier

A Port-Arthur, les Russes ont évacué la ville neuve, ravayée par le bombardement des Japonais.

Le parquet s'est transporté au domicile de Syveton, pour procéder à une nouvelle re-constitution du drame.

On annonce que le conflit franco-maro-cain est en voie d'arrangement.

Un traité de commerce a été signé entre l'Angleterre et la Russie.

Un navrant drame de la folie s'est pro-suit près de Quimptr. — Une femme alcoo-lique a noyé ses deux enfants dans une rivière.

A Lille, un horribe drame conjugal s'est déroulé rue de Véazeonnes. — On ouvrier serrurier, sujet bel ge, après avoir assommé sa femme à coups de marteut, l'a décapitée avec un coute u de culsine. — L'assassim est en fuite.

Notre campagne. - Des documents, des preuves et des faits. — L'honneur de l'armée ! - Un insulteur et un sabreur confondus

fondus

L'heure est venue de mettre au point, en toute impariquité et en toute justice, les incidents qui, au cours de la dernière quinzaine de décembre, ont si fortement agué l'opinion publique; à Litte et dans toute la région du Nord.

Contre M. le général Avon, contre son fils, M. le capitaite Avon nous avons porté des accusations précises d'ingratique à l'égard de la Franc-Maçomerie et du s Bloc s.

Déjà, par certain document, que l'on retrouvera plus loin, nous avons établi la légitimité de l'indignation soulevée en nous par les lettres jésuitiques publiées dans l'Echo de Paris sous la signature de M. le général Avon et reproduites avec un empressement très compréhensible par les journaux conservazeurs de Litte.

Mais le nous fallait d'autres preuves,

lle. Mais il nous fallait d'autres preuves, us décisives encore, pour démontrer

Mais ile nous fallait d'autres preuves, plus décisives encore, pour démontrer aux yeux de nos adversaires cux-mêmes que nous n'étions pas parti en guerre sans de sérieux motifs.

Ces preuves, nous les avons réunies, tout en bataillant, et nous les livrons aujourd'hui à nos les doutes, si tant est que quelqu'un ail, pu garder la moindre hésitation à flétrir, avec nous, les procédés de la famille Avon, à l'endroilly hommes politiques et d'un parti politique dont cette famille est. l'obligée.

Les Causes de notre campagne

Rémonions to ut d'abord aux origines de notre campagne et précisons-les. Toute plume bien pensante s'usait, depuis des jours déjà, à noiroir des feuillets contre la détation, les délateurs, le général André, le cabinet Combes, le « Bloc »

Mais ce « journaliste » tardif, après avoir produit cette thèse difficilement soutenable, a dirigé, contre toute une catégorie d'officiers; contre les officiers républicains et libres-penseurs, des insinuations sinon des accusations outrageantes, les qualifiant d'arrivistes allant quémander dans les loges, un avancement qu'ils obtenaient plus sûrement et à moins de frais qu'au temps où on allait le chercher dans les combals et les expéditions lointaines.

Telle est, dégagée d'une phraséologie obscure, la pensée exprimée par M. le général Avon, dans son premier article a l'Echo de Paris, et que nous relevames tout aussitôt dans les termes suivanls:

a... Ne se trouvera-1-il personne, pour-

a... Ne se trouvera-t-il personne, pour rafraichir la mémoire défaillante du général Avon, ou tout au moins pour lui rappeler qu'il s'aplatissait, il n'y a pas encome bien longtemps, devant ce « Bloc » contre lequel il dirige aujourd'hui les jets de sa saive s'enile? »

L'avertissement était clair et précis. M. le général Avon n'en récidiva pas moins, aggravant encore son cas par une seconde lettre à l'Echo de Paris, où nous iisons textuellement :

— « Il y a eu un temps, il faut le dire, où

usons textuellement:

- Il y a eu un temps, il faut le dire, où
il était de mode, chez quelques jeunes officiers
d'entyer dans la franc-maconnerie; elle affecint alora des allures inoffensives et ces jeunes gens n'y voyaient qu'une occasion de se
distraine en goûtant le charme du mystère s
fsic). Ils ne comprenaient pas la gravité de
leur acte, dont ils ne se rendirent compte
qu'en constatant les tendances réelles de la
secte (sic). Ne voulant pas s'attirer l'inimité
des gros bonnets la plupart se bornèrent à se
mettre « en sommeil ».

Appès ce prélute digno du D.

mettre en sommell ».

Après ce prélude digne du P. Loriquel, le général Avon, somme les officiers francs-maçons « en sommeil », de démissionner : « leur honneur, dib-li, est en jeu »; puis il poursuit :

— En dehors de ces étourdis (sic), la franc-maçonnerie compte aussi comme adhérents cerains officiers qui y sont entrés sachant très bien ce qu'ils faisaient, c'est-à-dire ayant le dessein avoué d'en retirer les avantages de toute sorte qu'avec la connivence des pouvoirs publics die réserve à ses élus, au détriment des braves gens qui n'ont pour eux q'e leur droiture et le, u service.

» On raconte même que, dans ces derniers temps, l'affuence des officiers à se présenter est devenue telle q ve le « Temple » a du priers ser poptes.

Mais arrêtons là nos citations; elles saffisent pour légitimer t' « avertisse-ment sans frais « que nous avions adres-sé à M. le général Avon et qu'il dédai-

gna.

Dès lors, nous n'avions plus aucun ménagement à garder et nous adressames au collaboraleur occasionnel de l'Echo de Paris des questions pressantes auxquelles il mit quatre jours pour répondre ayant éprouvé le hessoin de se concerter, au préalable, avec son fils, M. le capitaine Avon, en garnison à Provins.

La Réponse du Général Avon Cette réponse a été publiée dans notre uméro 360, daté du 25 décembre. En oici le résumé impartial :

voici le résumé impartial :

4° M. le général Avon nie avoir sollicité l'appui d'un franc-maçon que conque pour obterir la troisieme étoile.

2° M. le général Avon, so substituent
à son fils, M. le capit-line Avon, nie que
celui-ci avait obtenu la croix el le troisième galon, grace à l'intervention des
francs-maçons;

Iranes-maçons;
3° M. le général Avon, reconnaît que son fils, M. le capitaine Avon, a fait des démarches auprès de certains personnages de la franc-maçonnerie pour lui faite obtenir le grade de divisionnaire, mais que ces demarches ont été faites par « piété filiale » (sic) E.T. A SON INSU;

par « piété filiale » (sic) k.T. A SON INSU;

4° M. le général Avon, enfin, est obligé d'avouer que son fils a demandé son
affiliation à la franc-maçonnerie et il
en donne celle explication lamentable,
misérable, répugnante que LE CAPITAINE AVON A VOULUENTR'OUVRIR LA
PORTE DE L'ANTRE MAÇONN.
POUR VOIR CE QUI SY PASSATT !!!

Voilè Phonome mi quelques jours

Voila l'homme qui, quelques jours plus tôt, dans l'Echo de Paris, laxait d'indignité les officieres sincèrement francs-n'açons, s'indignait contre les « délateurs » et se gosait en défenseur impecable et vertueux de l'honneur de l'au-

mée!

Avant de prouver par des documents irrécusables qu'il appartenait à M. le général Avon moins qu'à tout autre de louer au censeur et au justicier, nous devons rélater, ici, le dérivatif tenté par M. le capitaine Avon pour mettre fin à une campagne d'où sa loyauté de soldat, déjà fortement compromise par son propre père, ne pouvait pas sortir inlacte.

de shor a surves officiers, cléricaux et réactionnaires notoires, insulteurs cyniques et rautains de la République qui les salarie, quand M. le général Avon, ancien commandant de la première brigade d'inflanterie à Lille, voului faire sa partie d'ans ce concert de déingrement systématique et audacieux.

Nous avons sous les yeux les articles que cet officier supérieur, mis à la retural par le général Avon s'était borné à stabir que l'on peut chre un cathologue pratiquant, sans être un clérical; que l'on peut chre un cathologue pratiquant, sans être un clérical; que l'on peut chre un cathologue prondic, quoique, au temps où nous rèsponder, quoique, au temps où nous rèsponder, quoique, au temps où nous responder, quoique, au temps où nous rèsponder, quoique, au temps où nous responder, quoique, au temps où nous respo

pudiscuter avec ceux de notre adversaire les conditions de la rencontre, M. le c'est prouver par des documents que, capitaine Avon se livrait, sur M. le docteur Debierre, aux violences que l'on sait.

7 AVRIL 1903 Lean Genoux von Lless an Soudan (bras casse par une balle), decore som ce fait de querre. est an toteleau pour le.
grade de Capitainis Excllered (dans le lever), the independant republicain.

Je demande w'il hivertere de la guerre hour qu'il soit nouve Chi seliin

Fac-Simile de la «Fiche» de M. le Docteur Debierre sur M. le capitaine Avon

Ainsi fut rendu impossible le dérivait que M. le capitaine Avon avait évidenment voulu créer et que, depuis, il a vainement essayé de faire rendire, en soudard qui s'imagine qu'un journaliste français doit se puer à ses caprices, comme le nègre du centre africain courbe d'échine devant la cravache levée du la vanilant officier colonisateur »!

Nous allons donc reprendre une à une el commenter à mesure les explications de M. Avon père et mettre à nu 'es acus de M. Avon nis.

M. le Général Avon connaissalt les démarches de son fils

Dans notre numéro 365, du 30 décembre, nous avons publié une lettre de M.

L' ORDRE

TERETTARIAT CENERAL

GRAND ORIENT DE FRANCE SUPRÊME CONSEIL POUR LA FRANCE ET LES POSSESSIONS FRANÇAISES

PARIS (

0. de Paris te 10 Avril 1905 Au T. C. F. DEBLERRE,

Membre du CONSEIL DE _ RDRE.

TA CA FA

J'ai la faveur de vous accuser réception de le note concernant le Lieutenant AVON.

Le possible est tenté pour lui faire obtenir satisfaction.

Dès que je connaîtrai le résultat de cette inter-

Par un document typique, M. Mourmant établit que M. le général Avon ne pouvait pas ignorer, nignorait pas les démarches de son fils auprès des frances maçons et des « blocards ».

Voici ce document écrit en entier de la main de M. le capitaine Avon:

— « Ci-joint les états de service du général Avon.

» Il BECHERCHER 1.

— d'Ci-joint les états de service du général Avon.

» Il RECHERCHERA et je vous enverai demain une lettre du Directeur ou Rédacteur en chef du « PROGRES » qui le remercie chalcureusement des facilités qu'il lui a données pour suivre les dernières manœuvres... »

» Encore mille merci, etc... »

« Le général Avon recherchera... »
Est-il possible, nous le demandons aux plus simples desprit, que le général Avon se soit donné la peine, après avoir fourin ses états de service, de rechercher, pour y être jointe, la lettre dont parle M. le capitaine Avon, sans qu'il se soit inquiété de savoir à quel usage cette iettre était destinée?

Il serait vraiment trop cruel d'insister.

L'avancement du capitaine Avon

L'avancement du capitaine Avon
M: le général Avon affirme avec une
égale audace que son fils doit exclusivement à l'intervention de M. le général
Laplace son troisième gaion et que,
quant à la croix qu'il porte, elle lui a
été conférée sur une démarche de M. le
ministre des colonies.

Nous reconnaissons très volontiers
que M. le docteur Debierre, ni M. Mourmant, ni M. Rabier, ni M. Chauvin ne
sont intervenus pour faire obtenir la
croix au fils Avon, celui-ci en ayant la
poitrine illustrée quand il entra en rapports avec la franc-maconnerie et le
« Bloc ». Mais, ce ministre des colonies
qui a fait une démarche personnelle pour
faire décorer le « héros » du lac Tchad,
n'était-ce pas encore un « blocard » ? M.
Decrais ou M. Doumergue plutôt, puisque l'arrèté date de moins de deux ans ?
Et alors...

que l'arrete date de management de la cors...

Quant au troisième galon, nous maintenons énergiquement que si M. le général Laplace l'a sollicité, de son côté, pour M. Avon fils, celui-ci avait si peu de confiance dans le patronage de l'honorable et si distingué commandant du ler corps d'armée qu'il appelait à la rescottsse « le ciel et la terre maçonnique et, hlocards » comme en font foi la « la cotts».

AVON. iteutenant blessé au Soudan (brus cassé par une balle), décoré pour ce [oit d' querre; est au tubleau pour le grade de capitaine.

Breellent esprit, très libéral (dans le bon sens du mot), très indépendant, républicain.

"Ic demande qu'il soit fait une démarche au ministère de la guerre pour qu'il soit nomme capitaine et envoyé dans un de nos quariers genéraux où il y a tant d'officiers cléricaux.

Ch. DEBIERRE.

A l'envoi descette « fiche » M. Vadé-

A renvoi de-cette « fiche » M. Vadécart répondait, le 10 avril 1903, — il n'y
a pas encore neul mois — par la lettre
suivante:

— « Jai la faveur de vous accuser réce-vion de la nate concernant le lieuten. 14 VON.

» Le possible est tenté pour lui faire
obtenir satisfaction.

» Dès que je connaîtrai le résultat de
cette intervention, je m'empresserai de
vous en faire part.

» Veuilles agréer, T. C. F. , l'assivance de mes sentiments prat. dévoués.

Le secrétaire général,

Le secrétaire général, N.:. VADECART.

N.: VADECART.

Qu'on nous dise, après cela, si oui ou non, M. le capitaine Avon n'est pas l'obligé de M. Debierre, de la Franc-Maçonnerie et des francs-maçons ?

La chose saute aux yeux.

Mais M. le général Avon prétend cuand même que c'est la seule intervention de M. le général Laplace qui a fait obtenir à M. Avon f\(\text{US}\) le général laplace qui a fait obtenir à M. Avon f\(\text{US}\) le risième galon. Il traite en quantité négligeable l'intervention maçonnique, oublant trop vieue, quelques jours plus tôt il écrivait dans l'Echo de Puris:

— « C'est l'avancement dans l'armée

dans l'Echo de Paris :

— a C'est l'avancement dans l'armée livré à la politique et dans les conjonctures actuelles, à la franc-maçonnerie, dont l'action délétre (sic) vient d'être révêtée au grand jour.

Quand donc M. le général Avon dit-il toute sa pensée ? Quand il nous écrit ou quand il signe, dans l'Echo de Paris, des articles inurieux contre des hommes et

rendre service, ainsi qu'à son fils?

Il n'y a décidément pas que le sentiment de la reconnaissance qui manque
aux Avon, mais aussi la mémoire et ainsi peut seulement s'expliquer l'impudente attitude qu'ils ont prise lorsqu'ils
ont prétendu que nous les avions diffamés.

Continuons donc à la leur rafratchir
cette mémoire défaitante...

cette mémoire défaillante...
M. le Capitaine Avon et la Franc-Misgonnerie

M. le général Avon vent bien convenir que son fils a sollicité son affiliation à la franc-maçonnerie après àvoir entretenu des relations intéressées avec des francs-maçons notoires.

Il donne des démarches de M. le capitaine Avon cette explication plus encore cynique qu'odieuse, que celui-ci ne vou-

torme qu'ils ne sont plus dignes de porter. »

Eh bien, — nous sommes au regret d'être amené à faire cette pénible constatation, — M. le capitaine Avon, dénonce par son père comme un « francmouchard » en instance et en fait, puisque « ayant su ce qu'il voulait savoir des choses maçonniques, il sest bien gardé (sic) d'alter plus loin, ne répondant pas aux convocations d'admission ». (Lettre de M. le général Avon, du 22 décembre) M. le capitaine Avon, au sens-rigoureux des paroles de son père, disons-nous, est doublement indigne de porter l'uniforme du soldat.

La lettre suivante, adressée par le vénérable de la Joge l' « Alsace-Lorraine », à M. le docteur Debierre, en est la preuve écrasante:

Lhasseurs.

n Cet officier s'est présenté dans courant de l'hiver 1902 1903, à la loi Les l'Alsace-Lorraine n, à Paris.

L'Alsace-Lorraine n, à Paris.

L'Es réponses ambigués qu'il fit et p. Les réponses ambigués qu'il fit et p. Les réponsetieurs avaient fait connaître républicanisme de parade et les converses de l'accourant l'alsace de l'accourant l'alsace de l'accourant l'alsace de l'accourant l'alsace de l'accourant l'a

Nous pourrions terminer ce long mais nécessaire article, sur la constatation que nous venons de faire.

La cause est, en effet, entendue et pour tout le monde, jugée.

Mais nous tenons à ajouter ruelques mois encore pour bien préciser noute intervention.

Cette intervention ne s'est produite que sur les provocations du général Avon que nous se connaissons pas pius que nous ne connaissons son fils, rue nous n'atons jamais vu quoique certains journaux aient prétendu le contraire.

Il serait trop commode à nos adversaires de déverser l'outerage et l'injure sur les républicains et les libres-penseurs si la crainte de se voir rappéer à plus de réserve et de pudeur ne devait les contenir.

Moins que tous autres, les deux Avontenire de suit de l'accident de l'encontenire de la libre de la ligit de l'accident de l'accident de les contenires de la l'accident de la l'accident de la l'accident de l'accident de

mais prouvées, avec la franc-maçonne et le Bloc. Ce devoir nous l'avons rempli. Un point, c'est tout l G. SIAUVE-EVAUSY.

ECHOS ET NOUVELLES